

Gland, le 7 octobre 2022

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 6 octobre 2022**

Présidence : M. Rupert Schildböck

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 26 relatif à l'adoption d'un règlement et tarifs sur les émoluments du Contrôle des habitants;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'approuver le Règlement communal sur les tarifs et émoluments du Contrôle des habitants;
- II. de soumettre ce Règlement au Canton pour approbation.

Le présent Règlement entre en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Rupert Schildböck

Karine Teixeira Ferreira